

**Arrêté du 10 avril 2013 portant nomination à une commission régionale d'inscription  
et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes**

**NOR : JUSC1305453A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 ;*

*Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;*

*Vu l'arrêté du 15 avril 2010 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Montpellier;*

*Vu l'arrêté du 24 juillet 2012 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Montpellier;*

*Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Montpellier et du procureur général près ladite cour, en date du 8 février 2013 ;*

*Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes de Languedoc-Roussillon, en date du 8 février 2013 ;*

*Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Montpellier, en date du 11 mars 2013 ;*

*Vu les propositions du ministre de l'économie, des finances et du commerce extérieur, en date du 2 avril 2013 ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Montpellier :

En qualité de président

M. Daniel BACHASSON, président de chambre à ladite cour, titulaire.

M. Hervé CHASSERY, conseiller à ladite cour, suppléant.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Didier GORY, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Languedoc-Roussillon, titulaire.

M. Pierre KERSAUZE, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Languedoc-Roussillon, suppléant.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Philippe PETEL, professeur de droit à la faculté de droit et de science politique de Montpellier, titulaire.

Mme Françoise PEROCHON, professeur de droit à la faculté de droit et de science politique de Montpellier, suppléante.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Pascal AMET, dirigeant de société, titulaire.

M. Augustin VALERO, dirigeant de société, titulaire.

M. Olivier CONNES, dirigeant de société, suppléant.

M. Samuel HERVE, dirigeant de société, suppléant.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Gérard TABURET, directeur départemental des finances publiques de l'Aude, titulaire.

M. Jean-Paul METOIS, directeur départemental des finances publiques des Pyrénées-Orientales, suppléant.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Frédéric MENON, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Montpellier, titulaire.

Mme Laury LOZANO-PUGLIESE, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Montpellier, suppléante.

#### **Article 2**

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 10 avril 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice, et  
par délégation,  
La sous-directrice du droit économique,

**Aude AB-DER-HALDEN**